

# CONSEIL MUNICIPAL

## *Compte-rendu de la Séance Ordinaire du 18 mars 2021*

**Membres présents :** Bruno FARINE, Marie-Bénédicte BRUN, Michèle HOELTZENER-THOYER, Sonia DAVID, Damien EVRARD, Véronique REGNAULT, Marceline MATRAT, Christian GILBERT, Frédéric COLLARD, Solène VAILLOT, Pascal DELAUNAY, et Gilles ALLAIN.

**Secrétaire de séance :** Frédéric COLLARD.

*Le Conseil Municipal,*

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 18 février 2021 ;
- **PREND** connaissance des décisions du Maire prises en vertu de la délibération n°13-2020 du 28 mai 2020, à savoir :
  - Délivrance de la concession E8 à Madame Maryse DOS SANTOS dans le cimetière communal,
  - Signature des devis suivants : mise en place d'une alarme incendie à l'école pour un montant total de 809,15 €, et mise en place d'une alarme attentat à l'école pour un montant total de 1 297,47 €.
- **PREND** la délibération n°6-2021 en l'absence de Bruno FARINE, Maire, pour approuver le compte administratif 2020 et affecter le résultat laissant apparaître les chiffres suivants :

⇒ <b>Excédent de fonctionnement 2019 :</b>	<b>552 044,06 €</b>
⇒ <b>Déficit d'investissement 2019 :</b>	<b>- 69 067,58 €</b>
⇒ <b>Virement en investissement :</b>	<b>426 253,74 €</b>
⇒ <b>Excédent de fonctionnement 2020 :</b>	<b>80 602,64 €</b>
⇒ <b>Excédent d'investissement 2020 :</b>	<b>332 575,46 €</b>
⇒ <b>Solde restes à réaliser :</b>	<b>49 979,38 €</b>
⇒ <b>Excédent reporté fonctionnement :</b>	<b>206 392,96 €</b>
⇒ <b>Résultat d'investissement repris :</b>	<b>263 507,88 €</b>
- **PREND** la délibération n°7-2021 pour accepter le compte de gestion du receveur qui correspond aux chiffres du compte administratif ;
- **PREND** la délibération n°8-2021 pour attribuer les subventions suivantes :
  - Club de l'Amitié / Joie de vivre 300 €
  - Amicale des Sapeurs-Pompiers 600 €
  - A.D.M.R. des Aumont 500 €
  - UNC-Aube Bouilly 50 €
  - BTP CFA Aube 30 €
- **PREND** la délibération n°9-2021 en l'absence de Marie-Bénédicte BRUN et Michèle HOELTZENER-THOYER, intéressées à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :
  - Club Sportif Mousseu TT 1 400 €

- **PREND** la délibération n°10-2021 en l'absence de Marie-Bénédicte BRUN, Véronique REGNAULT et Damien EVRARD, intéressés à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- Comité des fêtes de Moussey 1 000 €

- **PREND** la délibération n°11-2021 en l'absence de Marie-Bénédicte BRUN, intéressée à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- Association Parents Vie 180 €

- **PREND** la délibération n°12-2021 en l'absence de Christian GILBERT, intéressé à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- Pétanque Club Moussey 300 €

- **PREND** la délibération n°13-2021 en l'absence de Pascal DELAUNAY, intéressé à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- Coopérative scolaire de Moussey 200 €

- **PREND** la délibération n°14-2021 en l'absence de Solène VAILLOT, intéressée à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- F.S.E. collège Max Hutin Bouilly 100 €

- **PREND** la délibération n°15-2021 en l'absence de Frédéric COLLARD, intéressé à l'affaire, pour attribuer la subvention suivante :

- Alméa 10 100 €

- **REPORTE** le vote des taux des taxes communales à un prochain conseil municipal, les informations nécessaires n'ayant pas encore été fournies par l'administration fiscale ;

- **REPORTE** le vote pour la création d'un emploi non permanent au prochain conseil municipal, les informations nécessaires sur le type de contrat de travail étant à revoir avec Pôle Emploi et le centre de gestion ;

- **PREND** la délibération n°16-2021 pour demander au SDEA l'extension coordonnée du réseau public de distribution d'électricité, de l'installation d'éclairage public et du réseau des communications téléphoniques impasse Champ Coulon et verser un fonds de concours évalué provisoirement à 3 763,63 € ;

- **REPORTE** l'avis à prendre dans le cadre de l'enquête publique pour la construction d'entrepôts Prologis dans le Parc Logistique de l'Aube au prochain conseil municipal, les informations fournies étant à préciser quant à la nature des produits stockés et à la circulation des véhicules.

### **Questions diverses :**

- *Madame le 2<sup>ème</sup> Adjoint fait le compte-rendu du conseil d'école.*
- *Madame Sonia DAVID regrette, en tant que déléguée titulaire au SIVOS St Léger / Moussey / Villemereuil, de ne pas avoir reçu le compte-rendu de la dernière réunion, et de ne pas être tenue informée de la procédure de recrutement en cours. Monsieur le Maire en profite pour faire le point sur ce dernier sujet.*
- *Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération s'opposant au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Troyes Champagne Métropole avait été prise le 5 novembre 2020. Compte tenu du contexte sanitaire, l'Etat a reporté au 1<sup>er</sup> juillet 2021 le transfert automatique de cette compétence qui devait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier. Troyes Champagne Métropole demande donc aux communes de se positionner sur le transfert automatique au 1<sup>er</sup> juillet 2021 et sur un éventuel transfert volontaire ultérieur. Le conseil*

*municipal ne prévoit pas de reprendre une délibération d'ici le 30 juin 2021, et souhaite attendre la prochaine échéance du transfert automatique (1<sup>er</sup> janvier 2027) pour prendre sa décision sur un éventuel transfert volontaire.*

- *Madame Sonia DAVID informe le conseil municipal de problèmes d'invasion épisodique de la rue de Beaulurey, et dans une moindre mesure de la rue du Vazon, par des pigeons en grand nombre. Monsieur le Maire va prendre contact avec le Président de la société de chasse pour savoir s'il est possible d'entreprendre des tirs autorisés administrativement.*
- *Monsieur Frédéric COLLARD informe le conseil municipal que son cabanon de jardin a été cambriolé. Madame Solène VAILLOT cite une famille de Savoie dont le cabanon de jardin a également été cambriolé.*